



Le béret qui fume



EN DIRECT DE LA CUISINE DES TONTONS
FLINGUEURS

TU SAIS STEPHANIE,
LE DIALOGUE SOCIAL
N'EST PAS SANS NOBLESSE
... SURTOUT QUAND IL CONSTITUE
LA BASE A DES NEGOCIATIONS
FRUCTUEUSES ...

C'EST BIEN VRAI.
SI ON FAISAIT ÇA
PLUS SOUVENT, ON
AURAIT MOINS LA
TÊTE AUX BÊTISES
...

Snupfen
Union
Syndicale
Solidaires

région LORRAINE

"Le béret qui fume", organe officiel du SNUPFEN Lorraine - Directeur de la publication : Frédéric HANZO

Siège social : 88000 Epinal - Imprimerie spéciale SNUPFEN, Epinal

CPPAP : 0513 S 08001 - Trimestriel - Abonnement 16 euros - Prix au numéro 4 euros - ISSN : 0982-9016

Principaux responsables syndicaux

Secrétaire d'union de section :

Alric ROUY, 3 chemin des 4 Sous - 88120 ROCHESSON

06.24.31.67.42

Trésorier Régional :

Christine ANTOINE, ONF - 5 rue Girardet - 54 052 NANCY

03.83.17.81.29

Chargé des personnels administratifs :

Christine ANTOINE

03.83.17.81.29

Responsables par départements :

Meurthe et Moselle : Vacant

Meuse : Yannick BARABAN, MF de Flabas - 55150 FLABAS

03.29.85.64.80

Moselle :

Metz : Audrey ARNOULD, 12 rue de Lorraine - 57580 REMILLY

03.87.64.62.51

Sarrebourg : Céline MANGIN

06.16.42.65.41

Vosges : Jean Philippe HAEUSSLER, Chalet "Les Myrtilles" - 88000 EPINAL

03.29.35.04.90

CSA GE : Sébastien FAILLET, Emmanuel GIGON, Cédric NODIN, Frédéric BEDEL, Francis STAPP

CSE GE Ouest : Maxime HOUDY + 51380 VERZY - 03.26.59.09.79

FSSCT GE : Sébastien Faillet, Jean-Philippe HAEUSSLER, Alexis HENRIET, Cédric NODIN, Nicolas GOMEZ

Représentants aux instances nationales :

FSSCT Central : Jean Philippe HAEUSSLER

CSA Central : Jean Philippe HAEUSSLER

Bureau National : Frédéric BEDEL, Anne LABOURE, Emmanuel GIGON

Représentant SNUPFEN à l'APAS Lorraine (président) :

Fabienne BOM, 4 rue de la source - 57 730 MACHEREN

Le béret qui fume :

Rédaction : Frédéric HANZO, 21 rue Haute - 54830 VALLOIS

frederic.hanzo@live.fr

Les français parlent au français

Agenda managérial

Message des terroristes devenus héros et l'honneur de la France

"Paul se conduit toujours comme un garçon mal élevé"

Message d'alerte du 05/06/1944 à destination du réseau FIREMAN

Quelle forêt pour nos enfants ?



Sommaire

- Le SNU en Lorraine
- Edito
- Vie de l'ONF
- Vie du SNUPFEN
- Vie du gouvernement
- Gestion créative du bois mort

Six mois de prisons avec sursis pour un agent à la suite d'un accident mortel sur une coupe en régie, et l'impunité pour un DA dont le suicide d'un personnel a été imputé au service... Comme disait l'autre : « Si vous êtes puissant ou misérable. Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir »



Le bonnet qui fume

Nos confrères d'*Arrêt sur image* titraient au début du mois de Février : « *Affaire Merwane Benlazar, autopsie d'une cabale islamophobe* ». C'est ainsi que le site de critique média de Daniel Schneidermann entendait traiter une affaire médiatique devenue, une fois n'est pas coutume, une affaire politique.

Au BQF, vous le savez, nous sommes attachés à la liberté d'expression, à la liberté de la presse et à la « satire ». Ainsi, lorsqu'un humoriste, qui plus est progressiste, fait l'objet de ce qui ressemble de près ou de loin à une censure, on se pose des questions et on se mêle de l'affaire.

La rédaction d'*Arrêt sur image* s'est quant-à-elle posé les questions suivantes : « *Comment l'apparition à la télévision publique d'un humoriste arabe portant une barbe et un bonnet court a provoqué l'indignation générale sur les réseaux et entraîné son cyberharcèlement ? Comment ses tweets, parfois vieux de plus de dix ans, ont été détournés et instrumentalisés comme des preuves de son salafisme supposé ? Et pourquoi Merwane Benlazar est victime d'une "présomption de culpabilité" ?* ».

Celle du Béret qui fume s'en pose aussi : Comment cette affaire ne reposant sur aucun fait tangible, alors même que la chronique de l'humoriste en question est irréprochable, a pu être reprise par des leaders politiques de premier plan jusqu'au Sénat ? Pourquoi ce sont des Macronistes, par l'intermédiaire de Nathalie Loiseau, qui ont allumé la mèche ? Quels enseignements politiques, militants et syndicaux pouvons-nous tirer de cet énième tapage raciste décomplexé ?

Autant de questions qui ne seront que posées dans cet éditorial, qui ne peut que vous inviter à lire les nombreux contenus édités sur le sujet, en plus de l'article d'*Arrêt sur images* : une chronique vidéo de Clément Viktorovitch, un épisode de *Rhinocéros* sur *Blast* ou encore la réaction de l'intéressé sous la forme d'un sketch.

Pour notre part, nous avons choisi de tourner cette affaire en dérision par les questions suivantes : doit-on renommer notre journal en « Bonnet Qui Fume » pour être accusé de ressembler à des salafistes ? Les forestiers barbus doivent-ils troquer leurs casquettes et leur folklorique béret pour un vulgaire bonnet de chez Zara (grande marque islamiste bien connue de tous les imams de France) ? Verrons-nous alors notre direction nous exclure du champ visuel en nous accusant d'être des talibans ? Pour nos blancs-becs, tout aussi mal rasés qu'ils seront, c'est peu probable, car ils seront toujours blancs, avec des prénoms bien français... Pour les visages mal lavés et les bronzés, par contre, ce sera plutôt « Marche à l'ombre » que les « Sunlight des tropiques »... Au nom de tous les dieux, qu'ils soient de foi, d'imaginaire ou de déni : béni soit l'aveugle qui entend tous les hommes pareils... et maudit soit le raciste !.



Un coup dans l'eau ?

Ça s'est passé à l'automne dernier : une quarantaine de forestières et de forestiers se retrouvait sur un parking à Saint-Memmie, au fond des plaines de la Marne.

Cette rencontre de personnels excédés par des méthodes managériales d'un autre temps ne se limitait pas à la visite d'un parking de province, ces derniers étant décidés à faire irruption au sein du comité de direction territoriale qui avait lieu ce même jour. Cette « grand-messe » avait l'avantage de rassembler l'ensemble du corps dirigeant de la DT Grand-Est et permettait donc de s'adresser directement à celles et ceux qui sont jugés responsables du climat délétère qui sévit actuellement dans plusieurs services.

Plusieurs directeurs sont impliqués aux yeux des collègues :

- Stéphanie Rauscent, directrice de l'agence de Colmar
- Éric Marquette, directeur de l'agence des Ardennes
- Damien Galland, directeur de l'agence de Metz
- Denis Dagneaux, secrétaire général de la DT

Pendant plus de deux heures, des personnels déterminés ont tenté de faire entendre leurs voix auprès d'un certain nombre de cadres. Ces derniers ont écouté « bon gré mal gré » les diverses plaintes jusqu'alors restées sans réponses dans les instances de « dialogue social ».

Ce déplacement et ces efforts ont-ils été reconnus et vont-ils avoir un impact ? L'avenir nous le dira. En attendant, nous allons essayer de vous rendre compte brièvement de cette action dans nos colonnes.

Un accueil réservé

L'arrivée des personnels dans les locaux fut marquée par un accueil réservé. Les échanges commencent autour de la notion de « respect » et c'est ce moment que choisit monsieur Dagneaux pour se lever et quitter la salle, vociférant « moi je n'ai pas que ça à foutre » et ne souhaitant visiblement pas perdre son temps à discuter des conditions de travail dont il est pourtant l'un des responsables.

De la réserve au ridicule

L'égo de notre secrétaire général est resté à la diète puisqu'il sera le seul à adopter cette attitude, se retrouvant isolé à l'extérieur de la salle pendant de longues minutes et tentant d'assister tant bien que mal aux échanges entre les porte-paroles des personnels et le directeur territorial, monsieur Fotré.

**Denis Dagneaux
ou le don d'ambiguïté
en manif**

*Quand faut rentrer je sors,
quand faut sortir je rentre...*



*D'après le Larousse, un
cuisinier est une personne qui
fait un étalage intempestif
d'un savoir mal assimilé...*

Du ridicule à la désinvolture

Ce dernier a essayé tant bien que mal, sans engagement héroïque, de répondre aux invectives et de « calmer le jeu » sans succès. Au contraire, le ton désinvolte et l'abus de langue de bois semblent avoir provoqué de l'indigestion chez les forestières et forestiers présents.

Ce ton fut aussi celui de la directrice de Colmar, madame Rauscent. Interpelée par une « Chronique » des camarades alsaciens et alsaciennes présents, cette dernière s'est particulièrement illustrée par un discours tout aussi lunaire qu'incompréhensible. Nonobstant plusieurs relances, elle ne répondra jamais aux questions qui lui seront posées, utilisant des subterfuges rhétoriques d'entrée de gamme pour échapper à des questionnements pourtant très simples.

De la désinvolture au mépris

Monsieur Fotré est intervenu à plusieurs reprises pour tenter de sauver les apparences lorsque ses cadres étaient mis en difficulté, mais cela n'a pas suffi à couvrir les silences insupportables de Damien Galland, directeur de l'agence de Metz. Sur plusieurs affaires témoignant de son manque de respect avérés pour ses personnels et de la brutalité de son management, ce dernier a été incapable de formuler une seule explication valable, alternant silence et langue de bois : « *C'est une affaire complexe, je n'ai pas tout l'historique...* ». Cette attitude fut l'une des plus méprisantes de la journée à l'égard de collègues ayant fait plusieurs heures de route pour l'entendre sur ces sujets importants et les tentatives du directeur territorial de noyer le poisson n'ont pas permis de le cacher.

Le retour du ridicule

Le milieu de la matinée fut marqué par une augmentation de la tension dans la salle. C'est ce moment qui a poussé certains directeurs présents à adopter des attitudes frôlant le ridicule : Cédric Ficht qui saute par la fenêtre pour s'enfuir ou encore monsieur Thivillier qui affirme, le rire moqueur, qu'il ne se sent pas concerné par les échanges car dit-il : « *il n'y a pas de personnels de mon agence ici !* ». Problème, il y en avait un justement à moins de deux mètres de lui... Pas physionomiste Jean-François !



Si le prix de l'innovation fut mérité par monsieur Marquette, celui du « cuistre » revient incontestablement à Denis Dagneaux. Après être sorti tout seul lorsque les discussions ont commencé, il se moque en aparté de la volonté de son directeur territorial de vouloir quitter la séance : « *dans ces moments-là, il faut rester assis et attendre que ça passe...* ». C'est fou comme les gens changent, en une petite heure...

On a enfin reçu la réponse de M. GALLAND à la lettre ouverte du personnel de l'agence de Metz : « *Il n'y en aura pas !* » C'est le DT Grand-Est qui lui interdit toute réponse... Et puis quoi encore Fotré pas abuser non plus et créer un dialogue constructif avec les représentants du petit personnel.

Jusqu'ou iront-ils ?

Le panel d'attitudes abjectes des dirigeants de notre région semble large et cette rencontre nous l'a prouvé : tantôt l'ignorance, tantôt la désinvolture, parfois même le mensonge, toujours le mépris. Pendant les longs échanges qui ont marqué le début de cette action, à aucun moment nous n'avons ressenti d'écoute sincère et d'empathie de la part des différents interlocuteurs de la direction. Ces derniers sont-ils prêts à tout pour garder leur pouvoir de « petit chef » ? Seront-ils capables de s'arrêter avant de provoquer les conséquences les plus graves ? Nous ne sommes encore qu'au stade des alertes, il est encore temps de prendre conscience de la situation et de se « calmer » avant les drames...

L'intelligence artificielle peut-elle compenser l'absence de cette dernière chez celles et ceux qui n'en sont pas dotés naturellement ?

Jusqu'ou irons-nous ?

Des drames, nous n'en avons que trop vus. Les leçons de ces derniers sont encore à tirer et les responsabilités établies n'ont pas été suivies d'effets. Pourtant, ce n'est pas une fatalité, tout comme l'absence de respect de la part de certains cadres de direction. Conscients de leur charge de porte-paroles, les personnels présents ont su hausser le ton et faire évoluer le rapport de force au fil de la séance, afin d'obtenir enfin l'attention attendue. L'avenir nous dira si les dirigeants et les dirigeantes mis en cause ce jour-là auront entendu le message, et si à plus forte raison celles et ceux qui ont été épargnés continueront leurs efforts pour pratiquer un management digne de ce nom. Il nous dira aussi si les forestières et les forestiers seront prêts à renouveler leurs actions pour continuer à alerter sur ces situations. Il nous dira aussi si cette action est un « coup dans l'eau » mais ce qui est sûr, c'est que le combat va continuer.

lien vidéo

https://www.snupfen.org/IMG/mp4/codir_dtge_211124.mp4

SNUPFEN nouveautés sur le site

Bonjour, Voici les nouveaux articles sur le [site SNUPFEN Solidaires](#).

CODIR DT GE 21 11 24

Publié le : 23 janvier 2025

Petit message au Grand égo de Denis Dagneaux

Pierre Bourdieu disait : « *la sociologie est un sport de combat* » ; pour la rédaction de notre journal, dont le directeur de publication est le porte-parole, c'est une affirmation qu'on pourrait paraphraser ainsi : « *la presse engagée est un sport de combat* »...

Combatif, nous le sommes, c'est pourquoi nous avons tenu à suivre l'action des personnels à l'automne dernier lors du comité de direction territoriale Grand-Est. Cette action est évoquée dans l'article de ce numéro intitulé « Un coup dans l'eau ? ».

Notre journal s'assume comme porte-parole militant et engagé des forestières et des forestiers, c'est pourquoi notre directeur de publication a participé aux échanges et aux débats. Plusieurs remarques et questions ont été formulés à cette occasion, et certaines ont vraisemblablement embarrassé. C'est le cas de celles froissant l'égo de Monsieur Denis Dagneaux. Ce dernier semble avoir été bousculé par l'évocation du déroulement de sa carrière et de son implication dans l'affaire d'un suicide reconnu comme imputable au service. Le service en question étant alors sous la responsabilité de Denis Dagneaux lui-même.

D'abord plutôt passif durant les échanges, Denis Dagneaux a profité de la fin de la séance pour apostropher ainsi notre directeur de publication « *Tu as un problème avec moi toi ?* » sous les yeux de plusieurs camarades. Il a ensuite poursuivi ses invectives sur un ton peu respectueux, reprochant notamment à notre journal de publier trop de contenu le concernant. Il a fini par quitter les lieux sous la pression des regards après avoir tenté une provocation physique en poussant le directeur de notre journal avec ses doigts à plusieurs reprises, motivant ce dernier à exiger à haute voix « *Vous ne me touchez pas et vous reculez s'il vous plaît* ».

Notre directeur de publication s'est employé à rester calme et cordial, refusant d'entrer dans le jeu de « Coq » de Monsieur Dagneaux. Un ton factuel et distant a été gardé lors de l'ensemble de l'échange, se bornant à rappeler à son interlocuteur son rôle dans l'organisation actuelle de la direction territoriale Grand-Est et dans ses dysfonctionnements.

Nous craignons que l'objectif de cette attitude fût double : tenter d'intimider notre rédaction et à défaut provoquer notre directeur de publication vers une réaction disproportionnée qui aurait pu être utilisée contre lui et notre journal. Il n'en est rien, n'en déplaise aux potentielles rumeurs et aux espoirs de certains : Nous sommes là, droits dans nos bottes et nous continuerons notre travail.

Que les choses soient claires, ni la rédaction, ni ses représentants légaux n'ont de problèmes personnels avec Monsieur Denis Dagneaux, nous sommes au contraire entièrement attachés au respect des personnes.

Pour autant, cela ne s'oppose pas avec notre devoir d'information et d'investigations, que nous allons continuer de poursuivre avec engagement au service des forestières et des forestiers, **car nous ne céderons pas à l'intimidation.** Si ce devoir doit nous conduire à rechercher et publier des éléments factuels qui pourraient porter atteinte au grand égo de notre secrétaire général de la direction territoriale Grand-Est, en tant que tel, ou à un autre responsable, en tant que tel, alors nous ne nous censurerons pas, tout en restant dans le respect des personnes et des textes.

Nous montrons l'exemple, nous.

Et pendant ce temps, au SNUPFEN,

Pendant qu'un syndicat répète à longueur de mail qu'il est « le syndicat numéro 1 de l'ONF »... Selon la police ? Peu probable car pour cela il faudrait qu'il manifeste dans la rue auprès des salariés et fonctionnaires de l'établissement. Selon la direction ? Qui l'espère ! Ou, selon son propre désir ? Cela paraît plus probable.

Et qu'un autre, s'en irrite au point d'en faire part à l'ensemble du personnel :

« Pour information, un syndicat se présente comme majoritaire, en fait il n'est majoritaire en rien et se trouve actuellement en conflit avec un autre syndicat avec lequel il avait fait alliance lors des élections en 2022. Il est aussi d'une grande souplesse avec l'administration laissant Forêt Publique UNSA, EFA-CGC, la CGT et le SNUPFEN faire les critiques utiles.../... Il faut être vigilant ! » Juré, ce n'est pas nous qui l'avons écrit. Mais au concours de celui qui a la plus grande, il est certain qu'il y en a qui mentent sur la taille.

Au SNUPFEN, nous laissons ces chamailleries aux autres, et continuons notre travail de fond pour protéger le service public forestier et son personnel.

Ainsi, lorsqu'il était annoncé une nouvelle vague de suppression de poste, durant l'élaboration du budget. Nos représentants appuyés de l'aide de l'association CANOPEE sont allés rencontrer les sénateurs et parlementaires. A défaut de la création de 300 postes comme proposés par la Cour des comptes, ces discussions ont permis de sauvegarder à nouveau les 95 postes que le gouvernement Barnier voulait supprimer.

Le travail politique sur l'avenir de l'office ne s'arrête pas là, une délégation représentant notre syndicat a été reçue le jeudi 16 janvier. La mission a remercié le SNUPFEN, selon elle, seule organisation à leur avoir adressé des contributions écrites.

Nos représentants ont rappelé que les temps changent vite : dépérissements et baisse de l'accroissement structurels, stockage du carbone en berne, explosion du risque incendie. Direction, une forêt nouvelle.

Ils ont mis en évidence que l'ONF et ses personnels pourraient faire mieux voire plus s'ils étaient dotés de moyens supplémentaires : effectifs, statuts, formation, orientations techniques... Pour ce faire le modèle économique serait à réviser totalement, soit un constat partagé avec notamment la Cour des comptes. Ils ont fait de nombreuses propositions allant dans ce sens en nous appuyant sur les orientations de Congrès approuvées démocratiquement par les adhérentes et adhérents du SNUPFEN.

La discussion avec la mission a été franche, animée et productive notamment grâce à l'envoi en amont de nos contributions. Ces documents ont été, depuis, adressés à la FNCOFOR avec une demande d'entrevue. Ils le seront rapidement à tous les acteurs ayant voix au chapitre dans ces échanges autour de l'avenir de notre maison ONF... Pour gagner la bataille des idées, pour la forêt et ses personnels.



Le comité de rédaction du Bêret qui Fume souhaite remercier très chaleureusement nos camarades qui défendent inlassablement le service public forestier Français auprès des plus hautes instances de notre pays. Leur travail syndical obtient des victoires et en obtiendra d'autres, il ne faut pas en douter.

La DG a sorti le parapluie à emmerde ! Et c'est le personnel qui va être éclaboussé.

Le tribunal correctionnel d'Albertville a reconnu la responsabilité pénale de trois prévenus suite au décès accidentel d'une promeneuse mortellement écrasée par un arbre. Condamnant ainsi l'ONF à 15 000€ d'amende, son technicien à six mois de prison avec sursis et le bûcheron à 18 mois de prison avec sursis,

Tel a été la décision prise par le tribunal le 25 octobre dernier dans le cadre de cette affaire remontant au 08 mai 2018. Depuis cet accident l'ONF n'avait pas changé grand-chose au niveau de ses règles de sécurité sur les chantiers d'exploitation forestière. Cette décision judiciaire semble avoir accéléré le processus de responsabilisation de son personnel par la DG.



Cela s'est traduit pour le Grand Est en un passage du SST fin 2024 dans toutes les UT afin de faire une première piqure de rappel puis par le déploiement de l'instruction INS-24-T-114 du 02 décembre 2024, **effective depuis le 1er janvier 2025**. (Nous y reviendrons plus longuement par la suite.) Comme nous l'avons dit précédemment il n'y a quasiment eu aucune communication sur cet accident de la part de la DG. Et il n'y en aura pas dans les mois à venir car celle-ci a décidé de faire appel. On ne communiquera pas sur une affaire en cours de jugement... Cette approche est certes compréhensible mais du coup, limite le retour d'expérience des SST et ne permet à personne de comprendre ce qui s'est passé pour, peut-être, éviter de reproduire la même erreur sur un autre chantier.

Par voie de presse nous avons appris que la victime, après avoir été empêchée de rentrer sur le chantier par le bûcheron, serait revenue 20 minutes plus tard au moment où il abattait un arbre sur une piste forestière. Il a été reproché à la commune de ne pas avoir pris d'arrêté interdisant l'accès à la zone, à l'ONF de ne pas avoir délimité le périmètre de sécurité exigé par le code forestier, au bûcheron, d'avoir fait chuter l'arbre du côté de la piste sans visibilité (son employeur était lui aussi mis en cause). Le parquet a de son côté pointé le cumul de négligences ayant concouru à la survenance de l'accident. Le tribunal, dans son jugement, a relaxé la commune ainsi que le gérant mais retenu la responsabilité des trois autres prévenus.

Face à ce compte-rendu, chacun pourra spéculer. Mais personne ne peut réellement se faire une idée de ce qui s'est réellement passé. Négligence du bûcheron ? Du technicien ? Du protocole Office ?, ou de la victime ? En attendant la décision de la cour d'appel, il n'en reste pas moins que c'est bien l'Office (financièrement), mais surtout le technicien et le bûcheron qui ont été punis de peines de prison avec sursis.

Revenons maintenant à cette fameuse instruction qui est **déjà effective, mais pas encore déployée**, ce qui fait qu'actuellement personne ne l'applique comme elle devrait l'être (sauf les lecteurs assidus d'Yvon BORNIER). Que dit-elle ?... Que l'agent en charge du suivi d'une coupe vendue sur pied (en bloc ou à l'UP) doit se limiter à ses missions de surveillance générale des bois et forêts et ne doit pas s'immiscer dans l'organisation du travail des intervenants, sauf en cas de situation de danger grave et imminent. Jusque-là rien d'anormal.

Et en régie ? Et bien c'est là où cela se complique pour l'agent en charge du suivi d'un chantier car, dans ce cas de figure, il devient responsable de tout ce qui se passe du début de l'exploitation jusqu'à la surveillance de la bonne tenue des piles de bois. Et ce, jusqu'au transfert de propriété.

- La fiche de chantier est mal remplie, il manque une signature... : c'est de la responsabilité de l'agent, le chantier doit être stoppé.
- Il y a une évolution sur le chantier au niveau de l'entreprise, d'un risque... : c'est de la responsabilité de l'agent de stopper le chantier et de modifier en conséquence la fiche de chantier.
- L'intervenant parle-t-il le français ? Est-il joignable au numéro fourni ? C'est de la responsabilité de l'agent et si ce n'est pas le cas, il doit stopper le chantier.
- Les panneaux de signalisation temporaire du chantier (**que nous n'avons pas**) sur **TOUTES** les voies d'accès au chantier (voitures, pédestres, VTT, à cheval, à cloche pied,...) ainsi que sur **TOUTES** les aires de stockage des bois : c'est de la responsabilité de l'agent et si ce n'est pas bien fait il doit stopper le chantier.
- Le panneau comportant les coordonnées de l'entreprise qui est obligatoire au-delà d'un certain volume : c'est de la responsabilité de l'agent.
- Un danger grave et imminent : c'est de la responsabilité de l'agent de sécuriser et stopper le chantier.
- Un arbre encroué : c'est de la responsabilité de l'agent de vérifier la bonne sécurisation de la zone et de stopper le chantier.
- La pile de bois : c'est de la responsabilité de l'agent de vérifier sa stabilité lors du chantier mais aussi jusqu'à la vente des bois et de mettre une signalisation adaptée.
- .../... c'est de la responsabilité de l'agent.

Directive locale

y'a pas eu de vote mais c'est déjà appliqué ?

C'est bon, on a bien compris le message : la DG a décidé d'arrêter de faire de la régie et de vendre à nouveau le maximum de bois sur pied, c'est bien cela ? Non, bien au contraire, la régie n'est nullement remise en cause, elle est même amenée à encore croître.

Comme dirait un c.. de ma connaissance : « *La régie c'est ce qui a permis de sauver des emplois à l'ONF* ». Moi je pense plutôt que c'est prendre tous les emmerdements des exploitants pour bien souvent gagner moins d'argent qu'en vente sur pied. Mais cela a permis à certains chefs de service de faire carrière sans se retourner sur la merde qu'ils ont laissée derrière eux.

Donc, comme je le disais, la régie va encore prendre de l'ampleur et afin d'éviter qu'un DA, chef de service bois, ou tout autre encadrant ne soit mis en cause, cette instruction a pour vocation de charger explicitement l'agent responsable du chantier, à savoir celui qui signe la fameuse fiche de chantier... Le TCB, l'ARC, le conducteur de l'UP ? La question mettra sûrement une bonne ambiance lors de la mise en route des chantiers d'exploitation.

Le meilleur dans cette instruction, c'est qu'en plus de charger les agents ONF, elle veut aussi embarquer les collectivités dans notre galère en faisant **OBLIGATOIREMENT** signer la fiche de chantier par la collectivité tout en y retirant le logo ONF... Là, j'avoue, j'ai sûrement mal compris l'objectif. Donc imaginez la tête du Maire lorsque vous irez lui faire signer cette fiche (ce qui ne se faisait pas jusqu'à présent) en lui expliquant qu'il risque, tout comme vous, de se retrouver au tribunal en cas de problème sur le chantier... pas sûr qu'il la signera des deux mains VOTRE fiche de chantier ! Bien sûr la DG va faire ce qu'il faut pour nous former avec des mémo et des formations (aussi nulles que celle de l'AIPR ?) et surtout des démultiplicateurs... Ahhh les démultiplicateurs !

En attendant que l'on soit tous bien devenus responsables, chacun d'entre nous devrait bien prendre le temps de réfléchir aux conséquences qu'entraîne une signature (la notre comme celle d'un élu) sur une fiche de chantier. Peut-être que tout compte fait, à salaire égal, cette coupe se vendrait mieux sur pied... non ?

- Chef, chef, comment je fais, j'ai plus de blanco pour masquer le logo de l'ONF ? C'est sûr le juge y va pas le manquer !

- Chef, chef, y'a pas la place sur la fiche de chantier pour faire signer le Maire, et vu que j'ai plus de blanco y pourra pas aller en prison avec moi... ce serait dommage... après tout c'est quand même son idée de faire de la régie non ? Chef ? Vous êtes où chef ? Comment ça, il est parti sans se retourner !

Avis de recherche

- Recherche société docile et muette pour relation forêt/société et plus si affinités. Discretion assurée.
- Recherche codes d'accès pour compte Premium d'IA générative. Pour améliorer un discours de vœux pondu par un IA bas de gamme. Apparemment, réciter l'alphabet en casant tous les keywords des séminaires DG, c'est nul.
- Recherche pour un plant ; un grand tuteur et un bambou pour tenir la gaine. Mise en jauge préalable et allusions interdites.



Le train pour Pau : Y'a un arrêt à Darney pour aller d'Epinal à Colmar ?! Bah oui, sinon vous aller tout droit en Haute-Marne !

La Macronie, ennemie de la nature ?

La nomination du gouvernement Bayrou semblait receler un petit cadeau de Noël pour les forestiers qui partagent l'une des revendications du Snupfen : la compétence de la Forêt passait en effet du domaine de l'Agriculture à celui de l'Environnement.

Maigre conquête toutefois quand on voit les coupes budgétaires dans le domaine de l'environnement, et le peu de considération des récents gouvernements pour les lois de protection de la nature et les personnes chargées de les faire respecter.

Mais en fait, ce changement semble plus relever de la (mauvaise) blague ou de la faute de frappe... En effet, les sénateurs viennent de glisser, au milieu du Projet de Loi sur "la Souveraineté alimentaire et la transmission des exploitations" un article modifiant le Code Forestier. Donc non seulement la forêt semble bien toujours relever du ministère de l'agriculture, mais en plus il semblerait que ça soit un sous-domaine de la souveraineté alimentaire... ou bien de la transmission des exploitations, allez savoir...

**Mais venons-en au fond du sujet :
que dit cet article ?**

Art 13 bis AAA (nouveau) de la petite Loi :

« La section 1 du chapitre II du titre II du livre Ier du code forestier est complété par un article L. 121-6-1 ainsi rédigé :

Les travaux réalisés dans le cadre de la gestion durable des forêts et de leur exploitation sont considérés comme indispensables à la préservation des écosystèmes, à l'adaptation des milieux naturels au changement climatique, et à la fourniture de produits en bois destinés à tous les usages.

À ce titre, les activités suivantes sont reconnues d'intérêt général et sécurisées juridiquement tout au long de l'année, dès lors qu'elles s'inscrivent dans le respect du présent code et des instructions figurant dans les documents de gestion ou les autorisations légales de coupe ou les demandes de boisement :

- 1° Les travaux de préparation au boisement ou reboisement ;*
- 2° Les travaux de plantation et d'entretien sylvicole ;*
- 3° Les travaux d'exploitation forestière, incluant la récolte des bois destinés aux filières industrielles et énergétiques ;*
- 4° Les travaux de prévention des risques ;*
- 5° Les débroussailllements et obligations légales de débroussaillage ;*
- 6° Les interventions visant à prévenir les incendies de forêt ;*
- 7° La stabilisation et la restauration des sols de pentes ;*
- 8° La mobilisation des bois présentant des dépérissements sanitaires ;*
- 9° Les entretiens des abords des réseaux routiers, ferrés, électriques ou gaziers ;*
- 10° Les travaux de prévention des aléas climatiques. »*

Là, on commence à percevoir la logique de la manœuvre. Ça ratisse large...

En fait, ça revient à désamorcer toute tentative de procédure juridique dans le domaine forestier. Comme pour le projet de loi sur la Souveraineté alimentaire où on sacralise aussi bien le productivisme (quel qu'en soient les conséquences écologiques et climatiques), que la production agricole, ici on ne fait aucune différence entre les pratiques de gestion ou d'exploitation forestière, les différents usages du bois et leur finalités, à l'heure où par exemple un projet industriel dans les Pyrénées prévoit de sacrifier 14 000 ha pour faire voler des avions...



« Sécuriser juridiquement tout au long de l'année » met au même niveau l'exploitation forestière (au sens large) et la protection de la nature et des eaux. Il deviendrait donc par exemple très compliqué voire impossible d'arrêter une coupe qui met en péril la reproduction d'une espèce protégée, quelle que soit la période de réalisation, ou d'arrêter une coupe par temps humide même si elle dévaste le sol. Le dossier du précédent BQF sur la préservation de la nature risque d'y perdre l'essentiel de son intérêt...

Sauf à ne compter que sur la solidité des convictions des forestier.e.s pour tempérer les « impératifs d'utilité publique » des exploitations, d'une part, et celle des aménagistes puisque le dispositif repose sur la « gestion durable des forêts » dont on peut supposer en forêts publiques qu'elle fait référence au contenu des aménagements forestiers...

...comment, qu'est-ce que vous dites ? ah oui, ou des Règlements Types de Gestion... ou encore des « aménagements agiles », ou simplifiés, ou non prescriptifs, ou toute reculade que les décideurs sont déjà prêts à nous proposer.

Nous sommes donc bien face à un « cheval de troie » comme on dit en politique : une mesure essentielle camouflée dans un projet de loi qui n'a rien à voir. Et qui est à la manœuvre ? Anne-Catherine Loisier, sénatrice centriste qui a déjà exercé plusieurs responsabilités en matière forestière, pour le moins bon et pour le pire...

Nous avons écrit les lignes qui précèdent au conditionnel, mais la menace prend forme. A l'heure où nous écrivons, le texte a été adopté en commission mixte paritaire Sénat-Assemblée... combine plus que limite pour un article ajouté juste avant par la sénatrice. Néanmoins certains contacts parlementaires semblent nous dire que cet article risque fortement d'être censuré par le conseil constitutionnel... mais vu le nouveau président de cette instance, on laissera chacun se faire très peur ou un peu moins.

Reste qu'à l'heure où des responsables politiques encouragent littéralement les lobbyistes de la FNSEA à s'en prendre aux agents de l'OFB*, la prise en compte des urgences environnementales par les dirigeants politiques actuels est pour le moins consternante !

Et comme ces décisions s'appuient sur un « grand enfumage sémantique » développé depuis des années auprès des citoyens, nous continuons à affirmer que les forestiers doivent prendre toute leur part dans le décryptage et la lutte contre ces lois scélérates, souvent habillées de vert aux nuances douteuses : « adaptation » des milieux « naturels » au changement climatique, « produits biosourcés », « renouvellement » forestier, « mise en valeur » des écosystèmes, « restauration », « boisement ou reboisement »... vraiment, tout se vaut ?

*voir le Tout personnel du Snupfen sur le sujet, et la pétition de soutien en ligne.

Selon Rodolphe PIERRAT, on peut récolter plus de bois que prévu dans une forêt domaniale même si on la décapitalise. Car à l'échelle nationale ce n'est qu'un seul et même propriétaire, cela n'a donc pas d'importance.

A quand l'aménagement unique de la forêt domaniale de France ? Comme le dit Thomas PESQUET, plus la forêt est mosaïque moins la mauvaise foi est visible.



Il'l.A.n a marre !

« *Ceci est une révolution !* » Paraphrasant Steve JOBS, c'est ainsi qu'en son temps on nous avait présenté le logiciel PRODBOIS. Cet outil informatique devait tout simplifier. Rappelez-vous ! Il devait regrouper toutes les données de la désignation d'une coupe, à sa vente, son exploitation, son suivi administratif et son bilan financier.

Tout allait être dans PRODBOIS, fini le temps où plusieurs outils informatiques coexistaient sans pouvoir concaténer leurs données. Grâce à des requêtes magiques, on allait tout pouvoir branler de la DATA... le pied ! Comme d'habitude lors de son déploiement les grincheux ont grinché, c'est du classique à l'ONF fasse à la nouveauté dirent les « démultiplicateurs » en chœur. !

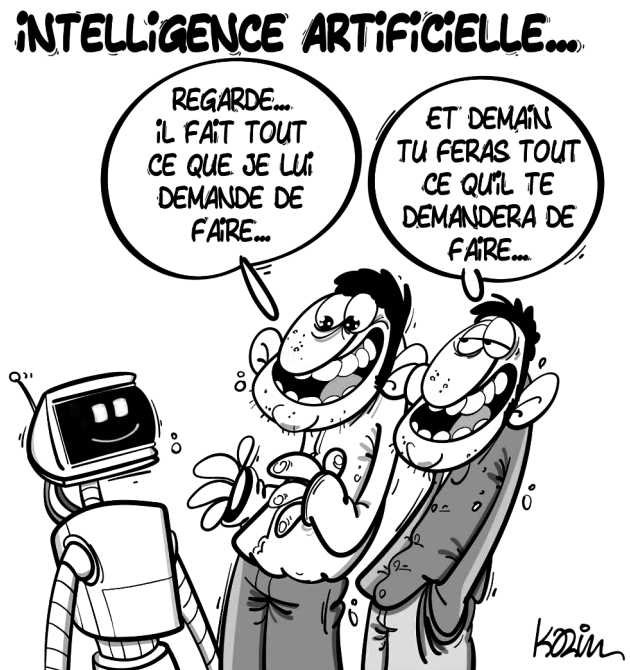
Les grincheux disaient du logiciel qu'il n'est pas ergonomique, redondant dans sa saisie avec ce système de « statuts », illogique dans sa présentation des données, cloisonnées et donc bloquant en fonction des accès de chacun... fournissant des plans inexploitable, Les « démultiplicateurs » leur répondaient : Il suffit que les fournisseurs de DATA (c'est à dire les grincheux) soient tous les jours rivés à PRODBOIS pour que les données soient à jour, et que les requêteurs puissent être abreuvés de données... AAAHH, « putain le pied ! » clamèrent les manageurs en chœur !

Le personnel de terrain a dû s'adapter, a fait des propositions d'amélioration qui n'ont jamais été actées (car trop coûteuses ?), se lamentent de l'impossibilité de faire le bilan d'un chantier de régie, a perdu du temps... et continue d'en perdre sur cet outil mal dégrossi. A fait ce qu'il a pu, saisi des données quand il a pu et en retour en a reçu quand les services de soutiens le pouvaient ! De leur côté les manageurs étaient très fiers des données qu'ils avaient en temps réel, ces données étaient souvent fausses ou partielles mais ils y croyaient, ils pouvaient faire des graphiques, se la comparer entre manageurs, tout ça, tout ça... Mais il faut croire qu'ils se sont rendu compte que PRODBOIS ce n'est pas si bien, car une nouvelle révolution est en marche !

A l'air de « chat G pété » IA Américaine, de « le chat (qui pète pas celui-là) » IA Française, ou encore de « recherche profonde » IA Chinoise, l'ONF va se doter de SICABOIS. Et vous savez à quoi cela va servir ?...

« Heu,... Nous allons enfin pouvoir enfin faire un bilan d'une coupe en régie. Et se débarrasser de PRODBOIS ? » Eh bien non, désolé pour 20 millions d'euros, on ne peut pas tout avoir, on va garder PRODBOIS pour la désignation et SICABOIS pour la commercialisation et le suivi des coupes. Nous aurons donc deux outils qui devront cohabiter et surtout qu'il va falloir maîtriser. Retour en arrière, c'en est fini du couteau Suisse, chacun à sa place et les bouts de bois seront bien gardés.

A l'office, à défaut d'avoir de l'intelligence artificielle, on a des presque outils-informatiques. Enfin tant qu'il y a de la DATA, tout va !



Bulletin d'adhésion au SNUPFEN

NOM _____ PRENOM _____
Grade _____ Date de naissance _____ Groupe et échelon _____
Adresse _____
Le _____ Signature : _____

Ce bulletin est à envoyer à

Trésorier régional : Christine ANTOINE, 16 rue Thierry de BAR - 54 770 LAITRE SOUS AMANCE

ATTENTION : L'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de P.A.C auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

On teste l'IA et ChatGPT

L'IA s'est imposé dans l'actualité ces dernières semaines. Même les DA semblent y avoir recours lorsqu'ils buttent sur une feuille blanche. Nous sommes aller découvrir l'engin et ce qu'il avait dans le ventre avec une requête simple :

VDR* : Raconte l'histoire de l'Office national des forêts avec le style de dialogue de Michel Audiard

ChatGPT : L'Office National des Forêts, façon Audiard

(Un bistrot. Un type en gabardine sirote son p'tit blanc. En face, un gars affalé, chapeau mou sur le crâne, tripote son mégot. Ça sent la France, celle des troncs bien droits et des dialogues bien trempés.)

– Dis donc, mon vieux, tu savais que c'est pas d'hier qu'on bichonne les forêts en France ?

– Écoute, mon lapin, la dernière fois que j'ai mis les pieds dans une forêt, c'était pour échapper à un créancier, alors ton histoire de chênes centenaires, tu vois...

– T'emballe pas, c'est pas juste des arbres, c'est toute une affaire d'État, une institution ! L'Office National des Forêts, qu'ils appellent ça. Depuis 1964, ces gars-là veillent au grain.

– Ah ouais ? Et avant, on laissait pousser les glands au p'tit bonheur la chance ?

– Pas du tout, andouille. Depuis François 1er, on savait que sans forêts bien tenues, c'est la marine qui boit la tasse. Alors Colbert, en 1669, il a pondu un Code forestier aux petits oignons. Les arbres, c'était du sérieux.

– Tu veux dire qu'à l'époque, on se souciait déjà du bois dont on fait les flûtes ?

– Exactement. Et puis Napoléon III, en 1850, il a dit : « Faut pas déconner, les Landes, c'est un désert, on va planter des pins, sinon c'est la cata. » Résultat, la forêt landaise, c'est lui.

– Pas con, le type. Et donc en 1964, bim, l'ONF !

– Voilà. Fusion des Eaux et Forêts avec les Domaines. L'idée, c'est qu'on gère ça aux petits soins : coupe, replantation, surveillance, protection. Et t'inquiète, c'est pas juste pour faire joli sur les cartes postales, y'a du rendement, du bois pour les charpentes, les meubles, les bûches pour l'hiver...

– Bon, et aujourd'hui, ils foutent quoi, tes forestiers en uniforme ?

– Ils gèrent 11 millions d'hectares. Ils chopent les bracos, surveillent les incendies, plantent des arbres et ils râlent parce qu'on leur sucre du budget tous les quatre matins.

– Bah tiens. Toujours pareil. Quand y'a des pépettes à faire, y'a du monde. Quand faut bosser, y'a plus personne.

– Exactement. Mais eux, ils tiennent bon. Parce que la forêt, mon pote, c'est comme un bon calva : ça se respecte.

– T'as raison, allez, remets-nous ça. Et vive la forêt !

– Ouais, et vive les types qui s'en occupent !

* : Voix des régisseurs (Alsace)



SNUPFEN : COTISATIONS 2025

Catégorie	Cotisation	Catégorie	Cotisation
Adj Adm	132 euros	Att Princ	300 euros
CDF, Adjoints Adm P2	144 euros	IDAE, IGRF	348 euros
Adj Adm P1	156 euros	ICGREF, IGGREF	420 euros
TF	168 euros	Cont. droit public - type 1	132 euros
SACN	180 euros	Cont. droit public - type 2 et 3	180 euros
TPF, SACS	192 euros	Cont. droit public - type 4 et +	276 euros
SACE	204 euros	Salarié (OF - Adm C droit privé)	132 euros
CTF	228 euros	Salarié (TAM - SA/AP droit privé)	168 euros
Att Adm	264 euros	Salarié Cadre droit privé	276 euros
CATE, IAE	276 euros		

Stagiaire 1er poste : 50% de la cotisation du grade

Retraités, veuves, veufs : 50 %

Temps partiel : cotisation du grade x % du temps travaillé - Salariés de droit privé : 0,75 % du salaire net
Rappel : 66 % des cotisations sont déductibles des impôts.

Trésorier régional : Christine ANTOINE, 16 rue Thierry de BAR - 54 770 LAITRE SOUS AMANCE

CHRONIQUE D'UNE AGENCE ALSACIENNE

Nous allons vous retracer la vie de l'agence du Haut Rhin , née de la fusion des agences de Colmar et Mulhouse en 2021, vue à travers le prisme de quelques personnels , assistantes, techniciens spécialisés TFT et RUT.

En janvier 2021, en pleine pandémie , sous la houlette de Pascal MERIC, est créée l'agence 68, l'une des plus importantes en terme d'effectifs, générant entre 14 et 17 suppressions de postes selon les sources (soit environ 10% de l'effectif). A noter qu'en 2023 la fusion des agences 73 et 74 ne s'accompagne que de 2 suppressions (dons une augmentation si on considère la perte d'un chef de service sur 2)... chercher l'erreur !

Très rapidement le SNU alerte dès les phases de réorganisation des services sur la situation intenable de plusieurs pôles , notamment au service forêt (aménagement). Par ailleurs , des tensions et incompréhensions naissent entre les personnels des 2 ex agences par manque homogénéité des procédures et fonctionnement interne. Sous prétexte de COVID le DA rejette ces alertes et difficultés en remettant cela à des jours meilleurs.

A son départ la situation est critique (arrêts de travail, pleurs , mal être au travail, tensions palpables entre collègues,...) et l'ensemble des 10 RUT alertent le 27/02/2024 la F3SCT sur la situation très dégradée et humainement insupportable des personnels de l'agence. Une réponse rapide _trop rapide_ est évoquée avec un slogan : EFFECTIF CONSTANT (pourquoi ?) et une méthode : INNOVATION PAR DES GROUPES DE TRAVAIL avec une participation massive attendue. Des résultats en demie teinte après des réunions pendant 18 mois plus ou moins fructueuses rassemblant environ 35% de volontaires, souvent jeunes et peu expérimentés. Pendant ce temps des décisions arbitraires sont prises sans même attendre les conclusions des GT, pourtant essentiels en terme de contenu des charges de travail.

Ces décisions portent notamment sur la suppressions de 7 postes de terrain en les transférant vers les services, puis progressivement réduits à 5 puis 4 postes sans justification (2 postes sur UT Hardt , 1 poste sur UT Ribeuavillé et 1 poste UT Doller). A noter que ce risque de transfert avait été évoqué et rejeté par les RUT dans leur courrier d'alerte.

Un rééquilibrage global de toutes les UT est demandé pour fin novembre. Les études d'impact seront menées tambour battant par des cadres choisis de la DT qui confirmeront assurément les décisions prises avant une présentation symbolique aux IRP ... fermez le ban !

Côté ambiance dans les collectifs de travail ça ne respire pas la sérénité.

Retailleau à l'intérieur :
la république gangrénée par les tas de droite !

Bientôt la fin du bois de service en Alsace :
Stéphanie, il ne lui manque que deux
stères... (pas de quartiers...)

Le management est innovant : nous savons que les techniques employées sont expérimentales sur le Haut Rhin et se généraliseront sur les prochaines réformes liées au prochain contrat de plan

Le management est clivant : manque de transparence , les CR ne reflètent que la partie positive, les équipes qui « résistent » sont stigmatisées

Le management est dirigé et direct : si tu participes et que tu acceptes alors tu es un bon collaborateur , mais si tu exprimes une opposition argumentée ou des solutions différentes tu es un irritant ou un contaminant

Le management est individuel et non participatif : le climat de pression permanente et de peur fait taire toutes les oppositions. C'est la règle de la carotte (attribution de primes , surclassement des postes , nomination au choix , mobilité facilitée...) et du bâton (modulation des primes, isolement de certaines équipes ou personnel, stigmatisation...)

Nous pouvons affirmer qu'entre les irritants et les convaincus existe une majorité silencieuse, docile et craintive, considérée comme acquise par la direction mais qui est en réalité résignée , frustrée et renfermée. Le manque de motivation est palpable, le risque est évidemment de perdre des initiatives et des bonnes pratiques par peur de mal faire.

De nouveaux termes sont apparus depuis 2 ans : collaborateur (personne qui est d'accord avec le chef), innovation (méthode consistant à faire croire que la solution vient de la base) , bienveillance (respect de certains cadres mais certainement pas de TOUS les personnels) , écouter (c'est toute la différence avec entendre) ... tout cela n'est qu'artifice , les discours et décisions sont verticaux et descendants avec l'appui des quelques cadres moulés à ces nouvelles doctrines.

Jusqu'où irez vous dans ce processus de destruction des relations de confiance avec les personnels ? Jusqu'où irez vous dans ces changements permanents de procédures , de supports informatiques qui déstabilisent les relations avec nos communes et les liens de confiance tissés depuis des générations de Forestiers ?

A l'aube du prochain contrat Etat/ONF puissions nous retrouver cette force collective et cette tradition forestière du travail bien fait et de l'adaptation nécessaire à la société et au climat ... et n'en déplaise à quelque DG cela n'est pas du folklore mais bien une valeur dont nous sommes toutes et tous fiers .

Depuis fin 2024, la section de Sarrebourg est à nouveau active. N'hésitez pas à nous solliciter, vous trouverez le contact sur la 2^e page du BQF.

La notion d'arbres productifs serait-elle contre-productive ?

Galland en roi du silence : quand on entend ce que raconte Stéphanie, on y prend goût...



Le vestiaire lycramoisie de l'ONF

Courant février le personnel de terrain s'est vu doter d'un ensemble de sous-vêtements en lycra du plus bel effet. Ces habits de haute qualité technologique doivent compléter et corriger un défaut du vestiaire de la dernière collection Lusitanienne, à savoir l'absence de vêtement chaud. Face aux récriminations justifiées du personnel de terrain, l'équipe du R-R-V-D (Réseau de Recherche en Vêture Décevante) s'est mobilisé pour trouver une solution à ce problème.

Sûrement en avance sur leur temps (problème rencontré par beaucoup de précurseurs), ces derniers pensaient que le climat futur de la France allait épargner les forestiers de la pluie et du froid... Plus besoin de veste de pluie ou de polaire, un veste demi-saison déclinée en 5 versions différentes (bi-couleur, mono-couleur, avec ou sans capuche, avec ou sans manches...), devaient suffire ! Hélas cet avenir merveilleux que nous réserve Trump et sa clique de névrosés n'est pas encore arrivé. Nul doute que ce n'est que partie remise, et que ce vestiaire aux couleurs du Portugal sera apprécié à sa juste valeur dans le futur. Mais en attendant que cela arrive il a fallu trouver un palliatif dans l'urgence.

Après une étude approfondie des oignons, ainsi que des recettes de grand-mère pour lutter contre le froid le R.R.V.D à trouver la solution miracle : le collant moule b... en lycra. Issu des dernières innovations technologiques ces collants vont à la fois réchauffer nos corps tout en mettant en valeurs nos courbes les plus rebondies.

Maintenant lors du rendez-vous de martelage, la question ne sera plus de savoir qui a pris sa batterie de secours pour son MDS ? Mais plutôt qui porte ses sous-vêtements en lycra ? Par contre, n'écoutez surtout pas votre SST qui va vous conseiller de les laver à 60° pour vous débarrasser d'éventuelles tiques car vous risquez de vous retrouver avec un crop-top et un short de cycliste à la place de vos sous-vêtement thermique dernier cri. Entre les morsures du froid ou les morsures des tiques il va falloir que l'on fasse tous un choix.

Fort de cette fabuleuse innovation le R-R-V-D ne compte pas s'arrêter là et a décidé de mobiliser à nouveau toutes ses compétences et son ingéniosité pour trouver une solution au problème de la perméabilité du vestiaire actuel.

Là encore le R-R-V-D souhaite s'inspirer du passé pour résoudre ce problème avec :
LA CAPUCHE A MÉMÉ !

Quezaco me direz-vous ? Et-bien rappelez-vous, nos grands-mères portaient des capuches en plastoque dès qu'il pleuvait. C'était souvent très moche, mais selon elles bien pratique. Une fois validé par Bruno RETAILLEAU comme équipement respectant la laïcité, la R-R-V-D compte lancer la production de la capuche à mémé.

Équipé de la capuche à mémé et du caleçon lycramoisie le personnel de l'ONF pourra à nouveau braver le froid et les intempéries sans craindre de tomber malade.

MERCI le R.R.V.D. !



Représentation publique

Avec le pull ONF c'est d'accord, mais seulement pour dire du bien de la boutique ou vendre un bouquin.

Droit de l'environnement et jurisprudence Dupond-Moretti

Destruction d'espèce protégée ayant entraîné la mort sans intention de la donner = 450€ pour écocide involontaire...

Innovation à l'agence des Ardennes

Remise du prix spécial du SNUPFEN LAB innovation à la direction de l'agence des Ardennes lors du CODIR DT GE, le 21 novembre 2024.

Ahhh les Ardennes... département dont le slogan du Conseil Départemental est : « *Les Ardennes, le département avec vue sur l'avenir* » Tu le vois l'avenir ? ... ben il est là bas, de l'autre côté de la frontière. A croire que les sangliers, ils ont une belle vue, les pieds baugés dans le passé à regarder les voisins se faire la malle vers l'avenir. Alors qu'en fait, dans les Ardennes, visiblement, ça déborde d'initiatives. Surtout lorsqu'elles sortent du cadre. Une manière d'appliquer le « think out of the box » ou en bon français, le « pense en dehors de la boîte ». Pour les élites qui ont fait LV2 en dérives managériales, la traduction peut approcher la formule suivante « en dehors des cadres réglementaires et des bases du Code du Travail ».



Commençons l'inventaire, non exhaustif, des ces initiatives :

➤ En un petit tour de magie, les enquêtes en cours, qu'elles soient disciplinaires ou des alertes émises pour protéger la santé de personnels, prennent tout simplement fin avec le départ des personnes concernées. Mettant un terme à toute l'utilité d'inspecter les dysfonctionnements toxiques et le danger annoncé des dérives managériales. En police comme en justice, la ficelle du magicien est bien connu mais fait toujours si bien son effet : **“pas de corps = pas de meurtre”**. Là où la touche ardennaise fait qu'elle dépasse de loin ses concurrents, le coup de maître, c'est de faire réapparaître un DA qui avait disparu dans le fond du chapeau, en le nommant avec une belle promotion* dans une agence bien miséreuse.

➤ Autre innovation claquante : une note spéciale sur les frais de déplacement et remboursement de frais de repas, bien moins lotie que le reste de la France. Donc pour innover, la direction locale a décrété que les personnels devaient participer de leur poche aux difficultés budgétaires de l'agence. Si si... Soyez Solidaires les sangliers, pourquoi refusez-vous d'être remboursé que 9,9€ si vous en avez dépensé 15.

➤ Une dernière, allez ! Ça vous tente un petit samedi travaillé pour aller à la chasse. Pourquoi pas ? Ah oui, sauf que si vous y allez, vous êtes volontaires. Et volontaire en patois local, ça semble vouloir dire que vous n'avez pas droit à récupérer le samedi travaillé. Après tout, ce n'est pas une activité prioritaire selon la direction. Mais vous serez bien prié, s'il vous plaît, d'y être au moins 4 habillés en vert pour remettre de l'ordre dans une licence annuelle. Oui parce qu'en fait, c'est bien prioritaire, de l'aveu même des personnels locaux, comme de la direction générale, qui caractérisent l'enjeu de rétablir l'équilibre forêt gibier comme un risque majeur de la gestion forestière. Mais nous en reparlerons dans un prochain numéro. Il nous reste à remercier, en attendant la suite, l'implication des collègues qui s'investissent dans leur mission tous azimuts.

Bref, vous l'aurez compris, dans ces contrées reculées de la DT Grand Est, le pilotage est une affaire de professionnels de la magie. L'initiative, élevée au stade d'œuvre d'art de l'illusion. Sauf que si le temps se gâte, c'est que le prestidigiconstate. Les personnels isolés dans cette agence en réserve n'ont pas hérité des castors les plus utiles au barrage. Le vrai danger, ce n'est pas que les pires castors s'installent, c'est que le barrage cède. Au risque de faire déferler une vague incontrôlable, bien au-delà des limites, vers là où s'est sauvé l'avenir.

**Offre non conditionnelle et en fonction des stocks disponibles. Les promotions ne s'appliquent pas aux victimes. Voir conditions en magasin.*



Le Rue brique des tiques et des hontes au logis :
Toute l'équipe du BQF et du Blaireau félicite
Bernard pour sa promotion, en dehors de tout
cadre réglementaire.

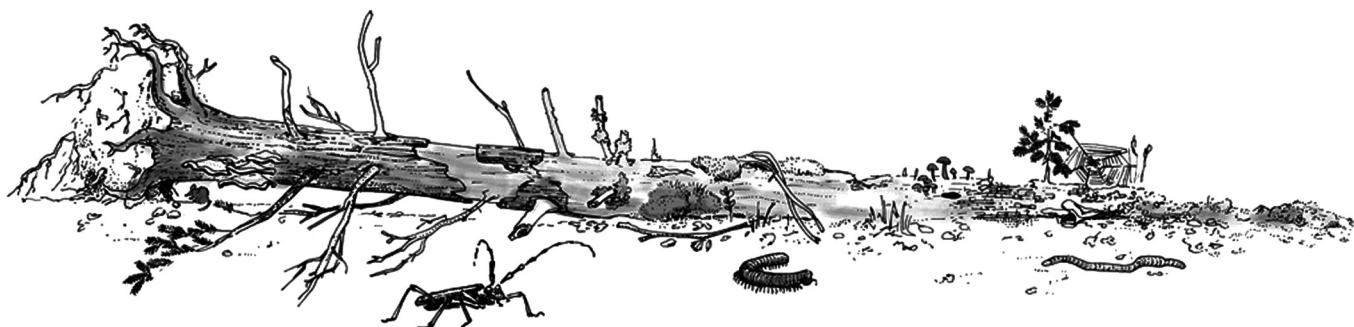
Vends bracelets grand gibier non
utilisé en fin de saison. Échange
possible contre 2 entrées à la
fête de la Ruralité.

Gestion créative du bois mort

Connaissez-vous le site *WaldWissen.net* ? Non ? Bah c'est bien dommage, parce que ce site qu'il est bien pour être lu est le fruit du travail des instituts forestier de plusieurs Länder allemands, de Suisse et d'Autriche. Il regroupe de nombreux articles sur l'état de l'art forestier du monde germanique, certains traduits en français (notamment les articles suisses) et d'autres non.

Parmi ces articles s'en trouve un d'un chercheur du *Bade-Württemberg, Kreatives Totholzmanagement*¹, soit en langue de chez nous autres, Gestion créative du bois mort.

Le but de cet article ? Tâcher d'avoir une vision autre du bois mort qu'une simple perte de volume commercialisable, comme c'est encore trop souvent le cas. Afin de vous permettre de vous en approprier le contenu, le BQF vous en livre ici une version traduite abrégée.



Introduction

L'article commence par rappeler que, dans la littérature forestière germanophone, la valeur du bois mort dans le fonctionnement écosystémique des forêts est connue depuis les années 90, et que les recherches à ce sujet sont allées depuis crescendo.

Notamment, il est rappelé que le bois mort libère dans le sol du calcium et du magnésium, qu'il retient l'eau, et peut permettre de corriger le pH du sol, qui sous du bois mort peut être d'une unité pH moins acide que le sol alentour, ce dont, entre autres, les mollusques des hêtraies acides savent profiter, eux dont la coquille calcaire est mise à rude épreuve dans ces environnements. Il n'échappera sans doute pas à notre avisé lectorat que la rétention d'eau permise par le bois mort ne peut également qu'être profitable aux amphibiens et aux carabes, tant pour l'abri diurne que pour l'hibernation, ainsi de façon générale qu'au peuplement alentour, trop heureux d'y trouver de l'eau, notamment en période de sécheresse.

L'article rappelle également l'importance de s'appuyer sur l'existant, notamment sur le bois mort, ne serait-ce que parce qu'il héberge de nombreuses espèces s'attaquant aux ravageurs. De fait, le bois mort ne doit pas être seulement vu comme une mesure de protection écosystémique, mais également comme un critère sylvicole et un facteur de résilience des forêts.

Enrichissement en bois mort : par quels moyens ?

Déjà, commençons par la base : les arbres bios. Quel est leur destinée ? Mourir sur pied, et avant ça, décatir sur pied, former plein de dendromicrohabitats pleins de bois mort. Dès lors, si on veut du bois mort dans les parcelles,

pourquoi ne favorise-t-on pas les arbres bios en enlevant de leurs voisins ? Puisqu'un arbre bio est destiné à grossir et former des dendromicrohabitats au cours de sa croissance, quitte à faire de la récolte, autant favoriser ladite croissance pour qu'elle favorise à son tour la biodiversité, non ?

Bien évidemment, si d'aventure un arbre bio venait à faire l'objet de mesures de sécurisation — ce qui n'est pas censé arriver si on respecte les distances minimales prescrites pour leur désignation, mais admettons —, leur bois devrait rester sur place ; accessoirement, ça coûtera moins cher que de façonner et débarder ces bois... vu qu'il n'y aura qu'un abattage à payer.

Il faut également se poser la question de savoir si tout le bois doit être exporté. Par exemple, quel intérêt de sortir les purges d'épicéas au pied chaud si c'est pour le vendre en tonne, qui ne couvrira peut-être même pas les frais d'exploitation ? De même, lors de coups de bostryche, faut-il vraiment s'enquiquiner à sortir tous les bois, même dispersés ou représentant un petit volume ? Rappelons-nous que l'excuse habituelle du *Il faut sortir les bois tant que le bostryche est dedans...* est souvent fausse : une fois l'écorce tombée, le bostryche s'est déjà fait la malle.

Maintenant, le cas des chablis *stricto sensu*, c'est-à-dire des arbres renversés par le vent. On l'oublie souvent, mais l'assiette de terre mise au jour par les racines forme tout un tas de microhabitats, servent de bains de poussière, abritent des nids d'oiseaux... Dès lors, pourquoi vouloir forcément couper la grume au ras de l'assiette ? Non seulement c'est dangereux pour le bûcheron, qui risque de se prendre l'assiette sur le coin du nez, mais tout ça pour sortir une bille de pied déjà sérieusement secouée et qui n'est sans doute plus sciable ?

Si l'on tient vraiment à en tirer du bois, ne vaudrait-il pas mieux laisser quelques mètres de grume attachés à l'assiette, suffisamment pour ne pas faire retomber la souche dans le trou, éviter de mettre en danger le bûcheron, et éviter de faire disparaître tous ces habitats ?

Jeunes peuplements

Comme on le sait, les arbres dépérissants forment souvent tout un tas de dendromicrohabitats. Évidemment, c'est plus prononcé chez les vieux sujets, qui présentent un volume plus important, mais *quid* des jeunes sujets ?

Quitte à devoir déprésser ou doser, pourquoi ne pas couper à hauteur d'homme ? Déjà, dans les régions à forte densité de chevreuil, ça peut tromper le chevreuil sur la densité du peuplement, lui qui verra toujours le bas de la tige et aura peut-être envie d'aller ailleurs, dans une parcelle moins dense. Ensuite, les sylviculteurs se cassent moins le dos à couper des bois rez-de-terre.

Enfin, ces bois ne mourront pas tout de suite et vont peut-être recéper, permettant de maintenir un gainage des tiges objectif, favorisant leur élagage naturel, et vont eux aussi former des dendromicrohabitats, comme les dendrotelmes, cavités creuses se remplissant d'eau, très rares dans les forêts gérées alors même qu'elles hébergent une biodiversité qui leur est inféodée.

On peut même imaginer de ralentir le dépérissement des tiges enlevées en les annelant au lieu de les couper : plus leur mort sera lente, plus longtemps elles gagneront leurs voisines, et plus elles formeront de bois mort et de dendromicrohabitats. Et puis, en annelant, la mise en lumière des tiges à favoriser sera progressive, alors qu'une coupe pure et simple de la tige et la mise en lumière brutale ne peuvent se traduire que par un stress de la tige objectif ; un peu con, si le but est de la favoriser.

Peuplements précomptables : la biodiversité de l'abatteuse

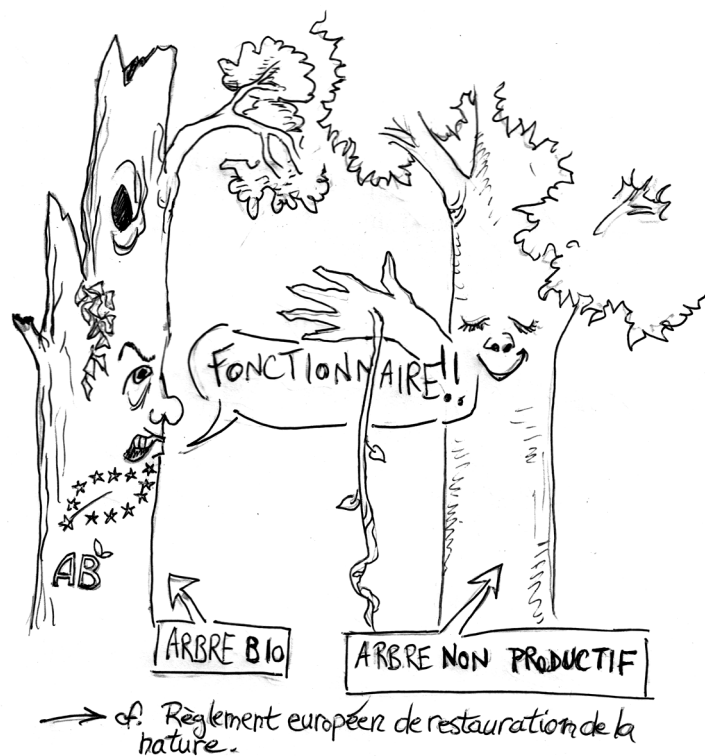
L'abatteuse est souvent perçue comme l'archétype de la vision industrielle et barbare de la forêt, ce qu'elle est souvent, de fait. Pourtant, bien utilisée, elle peut aussi aider à une gestion intégrative de la forêt.

Par exemple, une abatteuse doit-elle nécessairement couper rez-de-terre ? Et si ce sont des bois au pied chaud, par exemple, ou avec une autre pourriture de patte, ou avec des trous de nourrissage du pic ? Eh bien, l'abatteuse peut laisser la patte sur pied, tout simplement ? De toute manière, une telle patte serait sans doute purgée sur place ; dès lors, pourquoi ne pas la laisser debout, et donner pour consigne au pilote de l'abatteuse de couper ces bois à 3 à 6 m de haut, en laissant la patte dans le sol ? D'après les auteurs de l'article, dès les bois moyens, l'apport écosystémique du maintien de telles pattes est mesurable : de la sorte, la base de l'arbre, déjà colonisée par les insectes et les champignons, est préservée et continue à former un habitat pour iceux. Évidemment, l'intérêt écosystémique sera d'autant plus marqué que les arbres sont gros et que les coupes sont faites hautes.

De plus, ces souches hautes, ainsi que les îlots de chablis non récoltés, abandonnés sur pied, limitent la mise en lumière du sol et son assèchement subséquent, en plus de proposer un perchoir à de nombreuses espèces d'oiseaux comme les turridés, grives et merles, qui par leurs fientes vont ramener tout un tas de graines de fruits, accélérant par là-même la succession écologique naturelle, donc le reboisement.

Ceci, combiné au maintien de toutes les espèces liées au bois mort, permet de limiter la transformation d'éventuelles coupes rases sanitaires en désert biologique, et à moindre coût ; pourquoi se priver ? Ce n'est pas pour le travail supplémentaire que ça demande : il suffit de se concentrer sur la crème, et de laisser tout le reste – arbres renversés, pourritures de pattes, arbres dispersés, voir carrément des îlots de bois secs sur pied – mourir de sa belle mort, se dégrader de sa belle dégradation, et par là assurer un retour rapide au *statu quo ante lignatorem*, à savoir un retour à une forêt fonctionnelle, tout en ayant limité les frais d'exploitation et de sylviculture en les concentrant sur l'essentiel.

Est-ce trop demander ?



¹ <https://www.waldwissen.net/de/lebensraum-wald/naturschutz/kreatives-totholzmanagement>

A louer - dép 08

Task force de vente à perte. Ne communique ni les prix, ni les bilans. Vos ventes assurées à prix aléatoires.

Le fond de l'air n'est pas frais

L'année 2025 commence avec une atmosphère polluée comme jamais : accession au pouvoir du président le plus réactionnaire de l'histoire des USA, attentats fascistes en France et en Europe, poussée des droites extrêmes dans de nombreux pays, fascisation de plus en plus profonde des blocs libéraux (notamment en France), néo-pétainistes en position de faiseurs de roi au parlement français, à l'instar des néo-nazis allemands de l'Afd, ressuscitant les vieux démons germaniques, avec le soutien du milliardaire au bras tendu Elon Musk...

C'est ce dernier qui symbolise le plus l'entrée dans la dystopie réactionnaire que nous sommes en train de vivre avec son salut ouvertement nazi lors de la cérémonie d'investiture de Trump. Pour celles et ceux qui doutent encore de la signification de ce geste, notre rédaction a souhaité transcrire l'analyse de Johann Chapoutot, historien du nazisme reconnu, publiée par nos confrères de la chaîne M6info :

« Un bras tendu avec cette inclinaison et le plat de la main parfait, c'est de fait, effectivement, un salut nazi. Il n'y a aucun doute là-dessus.

Ensuite, la défense qui consiste à dire qu'on exagère, qu'on s'est trompé, que ce n'est pas ce que l'on croit, fait partie de la provocation du message initial. Parce que ça permet d'incriminer et d'inculper la bien-pensance, les « droits-de-l'hommes », la gauche, les wokistes qui s'indigneraient faussement d'un geste tout à fait innocent, d'un geste d'amour, de bénédiction du genre humain. Alors qu'évidemment, ce n'est pas le cas.

Donc, ça permet de redoubler le message et d'accabler, encore une fois, les ennemis de l'extrême droite, qui sont les ennemis de monsieur Musk, puisque monsieur Musk est ouvertement, il le dit, d'extrême droite. Le geste de Musk prend sens dans un système idéologique qui, pour être grossier et assez brut, n'en est pas moins très cohérent.

C'est une vision du monde qui est celle d'un jeune Africain du Sud, blanc, qui a prospéré sur le malheur et le racisme, qui a fait fortune familialement et qui a hérité de cette fortune-là et qui a une vision viriliste, homophobe, raciste, antisémite du monde. Une vision sociale darwiniste aussi : Il y a ceux qui ont réussi et ceux qui ne sont rien, comme dirait l'autre. Et tout cela, c'est le message de l'extrême droite étasunienne, ainsi que des extrêmes droites européennes qu'il soutient.

Il faut voir aussi qu'à plus long terme, le geste de Musk s'inscrit dans l'histoire longue d'une extrême droite américaine qui était ouvertement philonazie dans les années 30 et qui était très puissante. Là où il y a une rupture, quelque chose de très choquant, même dans les standards américains, on va dire, c'est que depuis 1945, en dépit de l'histoire de cette extrême droite nazie américaine qui avait pignon sur rue, jusqu'à faire des meetings à Madison Square Garden, au cœur de Manhattan, depuis 1945, en raison des morts du débarquement et des morts de la guerre, en raison de la sacralité du sacrifice des GIs, il n'était plus possible de s'aligner aussi ouvertement sur l'héritage du Reich.

Là, apparemment, le temps est venu de violer ce tabou-là et d'affirmer très clairement une vision du monde qui est celle de l'extrême droite. »

Cette fin d'Hiver sent les œufs pourris, ceux des poules des extrêmes centres qui semblent prospérer dans les nids des droites extrêmes. Le fond de l'air n'est pas frais et semble être totalement avarié et toujours plus irrespirable. Après la pluie le beau temps ? Alors vivement le printemps qu'on puisse respirer à nouveau.

